



RESEAU  
RETE  
RAIT  
NETZWERK

RESEAU DES PARCS SUISSES, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne  
Tél. 031 381 10 71; [info@paerke.ch](mailto:info@paerke.ch); [www.paerke.ch](http://www.paerke.ch)

---

Communiqué de presse du Réseau des Parcs suisses du 6 septembre 2011

## Douze parcs aux couleurs du label national

**Embargo : mardi 6 septembre 2011, 13h31**

**C'est une journée réjouissante pour les parcs suisses : voilà que huit parcs sont labellisés « parcs d'importance nationale » par la Confédération. Nous comptons à présent douze parcs en phase de gestion, et cela à peine quatre ans après l'entrée en vigueur de la loi-cadre relative. Les parcs donnent aux régions un élan d'envergure en faveur de la protection de la nature et du développement régional. Pour qu'ils puissent remplir leurs nombreuses tâches, il leur faut à présent plus de fonds fédéraux.**

La base légale pour la création d'un parc est entrée en vigueur en décembre 2007. En conséquence, le Parc National Suisse, du haut de ses 100 ans, a (enfin) vu naître des compagnons de route. Le Wildnispark Zürich-Sihlwald a été reconnu comme « parc naturel périurbain », les biosphères de l'UNESCO d'Entlebuch et du Val Müstair ainsi que la région de Thal dans le Jura soleurois ont été quant à eux titularisés « parcs naturels régionaux ». Huit parcs sont maintenant en route pour la phase de gestion qui dure dix ans.

Il s'agit des parcs naturels régionaux suivants :

- Landschaftspark Binntal VS,
- Parc régional Chasseral BE/NE,
- Naturpark Diemtigtal BE,
- Parc Ela GR,
- Naturpark Gantrisch BE/FR,
- Parc naturel Gruyère Pays-d'Enhaut VD/FR,
- Jurapark Aargau AG
- Naturpark Thunersee-Hohgant BE (sous réserve de l'approbation des communes) .

Chacun de ces huit parcs remplit les conditions requises en termes de nature, de paysage et d'habitants et chacun a déjà expérimenté une phase de création de plusieurs années. Durant ce laps de temps, les structures nécessaires ont été mises en place et de nombreux projets ont été réalisés.

**Les parcs donnent aux régions un élan d'envergure en faveur de la protection de la nature et du paysage et donne un coup de pouce essentiel pour la promotion de l'économie régionale. A cette occasion, l'innovation dans le tourisme proche de la nature et la commercialisation des produits du terroir sont au front. Les parcs se manifestent communément sous la bannière « Parcs Suisses » et ont créé un réseau siégeant à Berne.**

Des préoccupations financières touchent cependant tous les parcs. Le Parlement leur a octroyé il y a quatre ans 10 millions de francs par année. Ces moyens leur permettent actuellement à peine de couvrir le tiers de leurs investissements. Etant donné que d'autres régions aspirent au label « parc d'importance nationale », il y aura logiquement toujours moins d'argent à disposition par parc. **Pour que les parcs puissent à l'avenir contribuer à l'innovation, à la protection de la nature, du paysage, au bien-être de la population et à l'économie, il est nécessaire, selon le Réseau des Parcs suisses, d'accorder le plus tôt possible une augmentation du crédit attribué aux parcs par la Confédération.**

*Andreas Weissen, Directeur du Réseau des Parcs suisses. Tél. 079 549 92 41*